



MOTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

AU SOUTIEN DE L'AMERICAN BAR ASSOCIATION

Adoptée par l'Assemblée générale du 12 juin 2020

* *

Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale le 12 juin 2020,

CONNAISSANCE PRISE des évènements tragiques ayant eu lieu le 25 mai dernier à Minneapolis, ayant conduit au décès de M. George Floyd, ainsi que des manifestations contre le racisme et les violences policières qui s'en sont ensuivies aux Etats-Unis et dans de nombreux pays européens ;

CONNAISSANCE PRISE du [communiqué](#) publié par l'American Bar Association le 29 mai dernier concernant les évènements de Minneapolis et la justice pour tous condamnant les violences commises contre les personnes de couleur et rappelant la nécessité d'assurer l'équité du système judiciaire et l'égalité de tous devant la loi ;

RAPPELLE l'importance du multilatéralisme et des discussions structurées menées par le CNB aux côtés de ses homologues, membres du G7 Avocats, et notamment aux côtés de l'American Bar Association, afin de promouvoir les principes, positions et valeurs de la profession sur la scène internationale ;

RAPPELLE que les avocats sont des acteurs indispensables à une bonne administration de la justice ;

REAFFIRME le rôle essentiel de la profession d'avocat dans le maintien et la défense de l'État de droit, l'accès à la justice et des principes fondamentaux de la démocratie, y compris l'égalité des droits pour tous et la lutte contre la discrimination ;

SOULIGNE que la profession d'avocat ne restera pas silencieuse et continuera d'agir de concert face aux défis actuels que représentent le populisme et les violations de l'Etat de droit ;

MANIFESTE son entier soutien à l'American Bar Association dans ces actions.

* *

Fait à Paris le 12 juin 2020